



Roche Holding SA, Bâle

Invitation à l'Assemblée générale ordinaire 2013 des actionnaires

le mardi 5 mars 2013, à 10h30 (ouverture des portes à 09h30), au Centre des congrès de la Foire de Bâle (entrée à côté du Swissôtel «Le Plaza»), Bâle.
L'Assemblée générale ordinaire se déroulera en langue allemande.

Ordre du jour et propositions

1. Approbation du rapport annuel, des comptes annuels et des comptes consolidés 2012 et du rapport de rémunération

1.1 Proposition du Conseil d'administration: approbation du rapport annuel, des comptes annuels et des comptes consolidés 2012.
1.2 Proposition du Conseil d'administration: approbation du rapport de rémunération (rapport annuel pages 142-155). Ce dernier contient les principes fondamentaux régissant les indemnités des membres du Conseil d'administration et du directoire ainsi que le compte rendu relatif aux indemnités 2012. Ce vote a un caractère consultatif.

2. Décharge aux membres du Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration: décharge à ses membres.

3. Décision relative à l'affectation du bénéfice résultant du bilan

Bénéfice de l'exercice 2012 CHF 5 216 009 268

Solde reporté de l'exercice précédent CHF 1 925 766 591

Total du bénéfice résultant du bilan CHF 7 141 775 859

Proposition du Conseil d'administration: distribution d'un dividende ordinaire de CHF 7,35 (CHF 6,80 l'année précédente) brut par action et bon de jouissance CHF 6 339 835 845

Affectation à la réserve facultative CHF -

Total de l'affectation du bénéfice résultant du bilan CHF 6 339 835 845

Report à nouveau CHF 801 940 014

4. Elections au Conseil d'administration

(chaque élection a lieu séparément)

Proposition du Conseil d'administration:

4.1 Réélection de Monsieur le Docteur Andreas Oeri au Conseil d'administration pour la durée de mandat statutaire de deux ans.

4.2 Réélection de Monsieur le Professeur Pius Baschera au Conseil d'administration pour la durée de mandat statutaire de deux ans.

4.3 Réélection de Monsieur Paul Bulcke au Conseil d'administration pour la durée de mandat statutaire de deux ans.

4.4 Réélection de Monsieur William M. Burns au Conseil d'administration pour la durée de mandat statutaire de deux ans.

4.5 Réélection de Monsieur le Docteur Christoph Franz au Conseil d'administration pour la durée de mandat statutaire de deux ans.

4.6 Réélection de Dame DeAnne Julius au Conseil d'administration pour la durée de mandat statutaire de deux ans.

4.7 Réélection de Monsieur le Docteur Arthur D. Vinson au Conseil d'administration pour la durée de mandat statutaire de deux ans.

4.8 Réélection de Monsieur Peter R. Voser au Conseil d'administration pour la durée de mandat statutaire de deux ans.

4.9 Réélection de Madame le Professeur Beatrice Weder di Mauro au Conseil d'administration pour la durée de mandat statutaire de deux ans.

4.10 Election de Monsieur le Docteur Severin Schwan au Conseil d'administration pour la durée de mandat statutaire de deux ans.

5. Election de l'organe de révision

Proposition du Conseil d'administration: élection de KPMG SA comme organe de révision pour l'exercice 2013.

Cartes d'entrée

Les actionnaires souhaitant participer à l'Assemblée générale ont, selon les statuts, jusqu'au jeudi 28 février 2013 dernier délai pour demander leur carte d'entrée. Ils peuvent le faire soit en appelant notre société (tél.: 055 617 37 32; fax: 055 617 37 28), soit en s'adressant à une succursale bancaire en Suisse, auprès de laquelle ils déposeront leurs actions. Comme il est précisé au §12 des statuts, les cartes d'entrée doivent être établies au nom de l'actionnaire. En cas de dépôt des actions auprès d'une succursale bancaire, cette dernière doit avoir pour instruction de communiquer à notre société le nom de l'actionnaire autorisé à être admis dans la salle. Suivant le nombre de participants, l'Assemblée générale pourra se tenir dans plusieurs salles à la fois, auquel cas les présentations et les discussions seront retransmises dans leur intégralité. L'exercice des droits liés à la qualité d'actionnaire est dans tous les cas garanti.

Documents

Le rapport de gestion et les rapports de l'organe de révision sont disponibles pour consultation par les actionnaires à compter du 8 février 2013 au siège de notre société à Bâle ou peuvent être consultés sur internet à l'adresse suivante: http://www.roche.com/investors/annual_reports.htm. A partir de cette date, ces documents pourront également être consultés auprès de notre société (fax: 061 688 41 96).

Procurations

Les actionnaires qui n'ont pas l'intention de participer personnellement à l'Assemblée générale peuvent se faire représenter. Pour l'octroi d'une procuration, il suffit de signer les cartes d'entrée et de les remettre au mandataire. Les actionnaires peuvent aussi, en particulier, se faire représenter par leur banque ou leur gérant de fortune professionnel comme représentant dépositaire ou par le représentant indépendant.

La BDO SA, Münchensteinerstrasse 43, 4052 Bâle, agit en qualité de représentant indépendant au sens de l'art. 689c CO. La procuration et les instructions doivent être transmises directement au représentant indépendant par l'actionnaire. Si vous décidez de déléguer une procuration pour l'exercice du droit de vote à la BDO SA, celle-ci exercera ce droit de vote dans le sens d'une approbation des propositions du Conseil d'administration, sauf avis contraire de votre part, communiqué par écrit. Ceci est spécialement valable pour toutes propositions supplémentaires soumises lors de l'Assemblée générale.

Représentants dépositaires

Les représentants dépositaires au sens de l'art. 689d CO sont priés d'informer la société du nombre des actions qu'ils représentent dans les meilleurs délais, mais au plus tard le 5 mars 2013 au contrôle d'entrée de l'Assemblée générale.

Bâle, le 1^{er} février 2013

Pour le Conseil d'administration:
Le Président: Dr Franz B. Humer